Le jour de la Nuit

Les crapauds, les rhinolophes, la santé humaine, la pollution lumineuse, le nucléaire, les finances communales...

Présenté comme ça, ça fait bizarre, mais c'était bien les thèmes abordés, ce samedi 10 octobre, à la salle des fêtes de Barre des Cévennes, lors d'une sympathique animation sur le thème du jour de la nuit, présentée par le PNC, avec la collaboration de l'association *Habitat durable*. Alors, les rapports entre les luminaires, les crapauds, l'environnement, et l'homme ?

Bon, prenons l'exemple du crapaud : en période de reproduction, souvent au mois de juin, qui n'a pas entendu ces chants très mélodieux à la tombée de la nuit ? Ce sont les mâles, qui tentent de faire la meilleure prestation vocale pour séduire les femelles. Lesquelles sont naturellement portées à aller vers les plus beaux chants, signes des meilleurs reproducteurs au sens génétique. Donc elles prennent le temps d'écouter et de choisir tranquillement, dans l'obscurité qui les met à l'abri des prédateurs habituels, celui qui donnera à leur progéniture le meilleur patrimoine génétique pour perpétuer l'espèce.

Allumons l'éclairage urbain, les femelles, craignant la lumière qui les exposent au danger, se décident le plus rapidement possible, donc choisissent le premier mâle venu, qui est rarement le meilleur. Ce qui donne donc ensuite une génération plus faible au regard de la sélection naturelle, et ainsi de suite de « dé »génération en « dé »génération.

Autre exemple, celui du rhinolophe, chauve-souris de la région : dans l'obscurité de leur grotte, les femelles prennent le plus grand soin de leurs petits, de façon à les amener vers l'âge adulte dans les meilleures conditions possibles. Normal. S'il y a un éclairage urbain proche, évidemment, l'obscurité est moins prononcée, les femelles, stressées, allaitent moins bien leur progéniture qui est donc plus faible et dont le taux de mortalité s'accroît nettement. Triste mais vrai.

On a même fait un test : éclairage urbain éteint, on voit la lueur d'une bougie à 500 mètres ; mais éclairage urbain allumé, impossible. Alors, pour les vers luisants, facile de trouver la petite lumière du partenaire sous un réverbère ? ...

On pourrait trouver ainsi de nombreux exemples convergeant tous dans le même sens : que la nuit joue un rôle primordial dans l'équilibre de la nature et qu'elle doit donc être respectée, faute de quoi c'est notre cadre de vie que nous détériorons doucement mais sûrement.

Bon, vous allez me dire, les crapauds, les verts luisants qui ne se trouvent plus pour cause de lampadaires, et tout ça, c'est bien triste, mais l'homme, lui, ne paraît pas concerné ?

Eh bien, si, parfaitement, et pour parler comme les gens sérieux : *« La nuit permet le repos au moment le mieux adapté ; il est scientifiquement démontré que la désynchronisation de notre horloge biologique a des conséquences sur le rythme cardiaque et la tension artérielle, les fonctions rénales et* respiratoires, et *enfin la sécrétion de nombreuses hormones dont la mélatonine, aux effets antioxydants et anticancéreux ».* Ben oui, tout ça. Ça impressionne, non ? Et savez-vous qu'il y a corrélation entre activité nocturne, et notamment professionnelle, sur la santé : demandez aux salariés soumis aux 3x8, dont les taux de cancers sont plus élevés que chez les autres.

Bon, c'est « du lourd », non ? Le moment pour que se pose la question de l'éclairage privé, mais aussi et surtout public.

Les photos prises par satellites sont impressionnantes : l'éclairage nocturne est présent dans tous les pays riches, et particulièrement dans les zones très urbanisées ; la pollution lumineuse y est intense, occasionnant par là-même une dépense énergétique considérable, et les réserves de ciel étoilé se réduisent comme peau de chagrin. Dans les pays pauvres, pas de lumière, pas de problème, c'est toujours ça de gagné (ou plutôt de pas perdu) pour eux.

L'éclairage représente 15 % de la consommation mondiale d'électricité, soit 5 % des émissions de gaz à effet de serre ! La France y consomme la puissance d'une tranche de centrale nucléaire à pleine charge ! La facture pour les communes est salée : environ 50 € par luminaire et par an. Et à Barre, combien de luminaires au total ?

La réunion avait donc pour but également de nous faire réfléchir sur cette problématique et d'y trouver des solutions. La première question qui se pose est l'utilité de faire fonctionner l'éclairage public toute la nuit. Il est certes très utile le soir ou le matin en hiver pour beaucoup de monde, mais à quoi sert-il en milieu de nuit lorsque tous dorment ?

Réduire l'éclairage public devient donc une question importante sous différents aspects : économie financière ; meilleure préservation de la santé humaine et des écosystèmes ; économie de production de déchets nucléaires et de gaz à effet de serre.

Les Barrois, en plein centre du cœur du parc, d'un territoire classé au patrimoine mondial de l'humanité et classé réserve mondiale de biosphère ne peuvent-ils pas que se sentir très concernés ? Tu réduis l'éclairage nocturne à Barre, donc tu débranches le réacteur nucléaire, tu fais des économies et tu sauves les crapauds et ta santé. C'est résumé un peu vite, mais dans les grandes lignes, c'est à peu près ça.

Michel Bedon

Le sujet vous intéresse ?
Une soirée-débat sera prochainement proposée au Café, dans la rue principale.
Soyez attentif à l'affichage...

Ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi, de 8h à 12h.
Téléphone : 04 66 45 05 07 – Courriel : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr

Barre des Cévennes

Bien vivre ensemble à Barre des Cévennes

Bulletin municipal – n°7 – Automne 2015

Edito

Consultations citoyennes



« *Les Français sont des veaux* », aurait lâché, vraisemblablement un jour de colère froide, un célèbre général… Le philosophe, quant à lui, suggère plus prosaïquement une toute autre métaphore : « *Les hommes sont comme des hérissons. Ils se collent les uns aux autres pour se réchauffer, mais alors ils se piquent. Ils s'éloignent donc, mais alors ils ont froid et ils se rapprochent à nouveau. Et ce mouvement de rapprochement et d'éloignement est sans fin. Ils ne peuvent vivre ni tout à fait seuls, ni tout à fait ensemble* » (Schopenhauer). Ce qui, dans le vocable local, s'exprime par ici de façon sensiblement similaire : « *Le Cévenol est un réboussier !* » Assurément.

Par chez nous, compte tenu du faible débit des sources, l'habitat est particulièrement éparpillé. Une géographie humaine qui nous tient relativement à distance les uns des autres. De là à se préférer solitaire plutôt que solidaire, ce serait regrettable.

Reste que bien des sujets qui fâchent nous hérissent volontiers le poil. Pour autant, face aux défis du siècle présent, il faut espérer que nous ne nous contenterons pas, collectivement, de réactions épidermiques trop spontanément à rebrousse-poil.

Pour le coup, prendre un peu de recul, c'est se donner l'espace nécessaire à la réflexion. Pour des décisions posément mûries.

Aux urnes, citoyens ! Rendez-vous en Mairie, de 8h à 18h, d'abord le dimanche 15 novembre (consultation locale relative à l'éventuelle création, au 1er janvier 2016, d'une commune nouvelle regroupant Barre des Cévennes, St-Julien d'Arpaon et St-Laurent de Trèves) et ensuite les dimanches 6 et 13 décembre (élections régionales). Et faisons mentir la réputation malveillante qui prétend que nous serions un peuple ingouvernable...

Etienne Vion

Cérémonie
Défilé du 11 novembre

Comme il est de tradition, rendez-vous devant la Mairie à 11h30 pour se diriger en cortège vers le Monument aux morts.
Un apéritif convivial clôturera la cérémonie.

Umor d'oc
« *Mesclum* », de Clamenç

L'humoriste occitan Clamenç poursuit son chemin avec son nouveau spectacle « *Mesclum* » présenté le **samedi 14 novembre**, à Barre des Cévennes, à 20h, salle polyvalente (5 € ; gratuit pour les moins de 14 ans).
Dans cette salade, vous trouverez beaucoup de numérique, des SMS ironiques, des feuilles politiques, des feuillets économiques, de frêles feuilles culturelles, de larges feuilles linguistiques… Un filet d'huile pour mêler beaucoup d'occitan et un peu de français, une coulée de vinaigre âpre pour se moquer, une tranche d'oignon piquante pour mieux apprécier, une gousse d'ail enchanteur, une pincée de sel pour relever la sauce et une poignée de poivre pour donner à l'ensemble un goût provoquant…
Un spectacle en deux parties de 45 mn chacune. Nous sommes sûrs que vous prendrez du plaisir à déguster ce *Mesclum*. Venez ! Nous vous attendons ! Et pendant l'entracte, boissons et grignote proposés par la coopérative scolaire et les amis de la Foire de la Madeleine.

Personnel communal
Départ, arrivées…

Filière administrative En remplacement de M. Nicolas Casado qui a apporté son précieux concours durant cinq semaines cet été, c'est Mme Marine Couderc, adjointe administrative territoriale, mise à la disposition de la commune de Barre des Cévennes jusqu'au 30 juin 2016 par la Communauté de communes Florac – Sud Lozère (19 heures hebdomadaires) qui exerce les fonctions de secrétaire de Mairie en secondant M. Gérard Vérando. Précisons que cette convention de mise à disposition complète celle réalisée avec Cassagnas et permet ainsi à Mme Couderc de sécuriser son emploi en engageant une titularisation sur un temps complet.
Filière technique M. Yvan Valdès, à sa demande, n'a pas souhaité renouveler son contrat une année supplémentaire. Son projet de création d'entreprise en tant qu'artisan bâtisseur en pierre sèche diplômé par le Certificat de qualification professionnelle (CQP) est enfin réalisé avec l'aide de la commune. Cette nouvelle activité barroise pourra être mise à profit par tous ceux qui ont des murs, escaliers, calades à reprendre ou à créer. Son remplacement est en cours avec l'aide de la Communauté de communes.
Filière sociale Mme Karine Valmalle, domiciliée au Pompidou, a été recrutée pour l'année scolaire afin d'assurer les fonctions d'ATSEM le mercredi matin auprès de Mme Sandrine Borello, directrice. Cette nouvelle organisation permet à Mme Sandrine Behague de poursuivre et de développer l'enseignement d'une langue bien vivante, celle de l'occitan au collège du Bleymard.

Création commune nouvelle
Consultation des habitants

Dimanche 15 novembre, 8h - 18h, en Mairie.
Un document explicatif vous sera transmis avant le 11 novembre. Pour ce scrutin, il est possible de voter par procuration. Votre procuration doit correspondre au modèle suivant :

Procuration

Je, soussigné : *Prénom* et *Nom* (en majuscule), habitant : (*adresse*), donne pouvoir à : *Prénom* et *Nom* (en majuscule), habitant : (*adresse*), pour me représenter à la consultation électorale du dimanche 15 novembre. *Date* et *Signature*.
Ce pouvoir devra être obligatoirement soit déposé à la Mairie aux heures d'ouverture habituelles, soit adressé par courrier à la Mairie, et en tout état de cause avant l'ouverture du bureau de vote prévue à 8h, le dimanche 15 novembre 2015. Un duplicata vous sera remis. Les procurations apportées au-delà de cette heure ne seront pas prises en compte. Une procuration par personne. Ne prennent part au vote que les personnes inscrites sur la liste électorale remise à jour en 2015.
Nous invitons à nouveau les personnes attachées à Barre des Cévennes, inscrites sur les listes électorales d'une autre commune, à transférer leur inscription sur la liste de la commune. C'est un des outils démocratiques pour participer à la vie de la cité.

Aménagement du village
Attention : gros chantier !

Les travaux ont bel et bien commencé sous la conduite de trois maîtres d'œuvres (Zians, Priam, Mégret) et avec la vigilance des élus. Fin des aménagements programmés courant juin 2016.
La réussite d'un chantier de cette ampleur tient bien sûr à la qualité des entreprises, à l'implication des architectes, mais aussi et surtout à la mobilisation de tous les propriétaires de la rue Principale, de la rue de l'Eglise et des places du village pour que les branchements se réalisent sans retard au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Merci de faciliter le travail des entreprises en permettant l'accès à vos maisons.
Au-delà des aléas de la météo, il est vital que la commune reçoive dans les meilleures conditions les estivants, en ayant effacé toutes traces de chantier. C'est un pari que nous pouvons relever tous ensemble.

Travaux à l'Ecole
Une nouvelle salle de sieste

Les deux tiers des enfants effectuant une sieste à l'école en début d'après-midi, la petite pièce réservée à cet usage était trop exiguë. Durant l'été, des travaux d'aménagement et de rénovation ont été entrepris par divers artisans. Désormais la salle de sieste est tout au fond de l'école, la petite pièce en entrant servant pour l'informatique. Des couchettes supplémentaires et des rideaux occultants ont été installés pour le plus grand confort des bambins et un repos optimal.

Salle annexe de la Mairie
Inauguration en vue…

Les derniers aménagements sont réalisés. Le menuisier a effectué du superbe ouvrage. Coin cuisine et meubles de rangement ultra pratiques. Cette nouvelle pièce donnera satisfaction à de nombreuses attentes. Il ne reste plus qu'à l'inaugurer officiellement !

Portails du jardin public

Merci à Thomas Decultieux, conseiller municipal et ferronnier, pour son joli travail réalisé autour du jardin public situé au-dessus du parking après la place de la Loue. C'est un lieu très apprécié des promeneurs, des vacanciers, des enfants pour y pique-niquer ou y jouer. La présence des chiens y est strictement interdite. Rappelons à ce titre que les propriétaires des animaux de compagnie doivent ramasser les déjections sur l'ensemble du village.

Pour mieux communiquer
avec la Presse locale

N'hésitez pas à transmettre vos articles à insérer à Patrick Roy (04 66 45 13 63 – patrickroy48@gmail.com) pour le *Midi Libre* et à Etienne Vion (04 66 45 19 43 – etienne.vion @voilà.fr) pour *La Lozère Nouvelle*. Merci !

Natura 2000
Relance des contrats…

Après deux ans d'absence de moyens financiers, en raison du changement de programme européen, aucun contrat *Natura 2000* n'avait pu voir le jour. Dans la perspective de fonds qui se débloqueraient à partir de 2016, le site *Natura 2000* lance un appel aux propriétaires pour monter des contrats *Natura 2000*.
Qu'est ce qu'un contrat *Natura 2000* ? C'est un contrat, signé sur une durée de 5 ans, qui permet d'obtenir des aides à la restauration ou l'entretien de certains milieux naturels classés au titre de *Natura 2000*. Il finance, pour les propriétaires privés (hors surfaces agricoles), les travaux à hauteur de 100% et les propriétaires publics à 80%. Il est conclu entre les services de l'État et le propriétaire ou le mandataire. Le propriétaire s'engage à respecter le cahier des charges du contrat. En cas d'inexécution des engagements souscrits, les aides de l'État font l'objet d'un remboursement.
Quelques exemples de contrats montés depuis 2012 : restauration de prairies et entretien par une gestion pastorale, restauration et entretien d'une châtaigneraie et aide à la restauration d'une toiture pour préserver une colonie de reproduction de chauves-souris.
Si vous avez un projet de restauration ou d'entretien d'un milieu naturel, vous pouvez vous rapprocher de l'animateur du site *Natura 2000* pour savoir si votre projet est éligible à un contrat *Natura 2000*. Si c'est le cas, il pourra vous accompagner au montage et au suivi du contrat *Natura 2000*. Il est important de préciser que la restauration de muret en pierre sèche ou de bâti ne rentre pas dans les projets éligibles dans un contrat *Natura 2000*.
Pour plus d'informations, contacter l'animateur du site *Natura 2000* (09 64-38 01 21) ou par mail à l'adresse naturamialet.chg@orange.fr

A noter sur vos agendas…

15 novembre :
Téléthon à 12h du *Club barrois*.
26 novembre :
Conseil communautaire Florac – Sud Lozère, à St-Laurent de Trèves.
13 décembre :
Repas de Noël à 12h du *Club barrois*.

Ce bulletin est destiné à paraître 3 ou 4 fois par an.
Prochaine publication : hiver 2015-2016.
Si vous avez des informations à communiquer, merci de vous adresser au secrétaire de Mairie.